

1.4. Initiative en faveur d'une énergie propre pour les îles de l'Union

**15 millions
d'Européens
vivent sur les
quelques 2400
îles que compte l'Europe**



L'accord de Paris reconnaît que les îles sont particulièrement vulnérables au changement climatique et sont excessivement dépendantes à l'égard des combustibles fossiles et des importations d'énergie. Bon nombre des 2 400 îles européennes représentent des petits systèmes isolés et des marchés restreints. Pourtant, ces îles, où résident 15 millions d'Européens, pourraient être les fers de lance de la transition vers une énergie propre, en adoptant les technologies nouvelles et en mettant en œuvre des solutions innovantes. La Commission européenne s'emploie à développer et à soutenir le potentiel des communautés insulaires européennes dans ce domaine, des îles Åland jusqu'aux Açores.

II ➡ *Que propose à présent la Commission européenne?*

L'**initiative en faveur d'une énergie propre pour les îles européennes** aidera les insulaires à se rallier aux énergies renouvelables, de sorte à **créer de l'emploi et de la croissance économique**, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Un **nouveau secrétariat insulaire de l'Union** sera créé pour travailler avec les communautés insulaires. Sa première mission consistera à **recueillir et à diffuser les bonnes pratiques** dans les îles européennes et à leur fournir une assistance technique. Il sera notamment chargé des tâches suivantes:

- 1 promouvoir l'autonomie énergétique des îles;**
- 2 encourager la réduction de la dépendance à l'égard des importations coûteuses en combustibles fossiles, de manière à alléger la pression pesant sur les budgets publics;**
- 3 proposer les meilleures solutions possibles et les plus adaptées pour stimuler le recours aux énergies renouvelables dans les îles.**

L'**Union jouera également un rôle actif sur le plan mondial pour aider les communautés insulaires vulnérables**. La Commission européenne mobilise actuellement appuis et ressources en faveur de la transformation des systèmes énergétiques dans les petits États insulaires en développement, sous la houlette de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables. Parmi les mesures mises en place, figurent:

- un recensement de tous les projets en rapport avec la transition énergétique et des actions en faveur d'une énergie durable bénéficiant d'un soutien dans le cadre des programmes de coopération bilatérale entre la Commission européenne et des pays tiers,
- le recueil d'informations sur les expériences et les bonnes pratiques en matière de transition énergétique dans les îles de l'Union.



L'île de Samsø :
un exemple de communauté
autosuffisante en énergie
renouvelable

